



PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le greffier, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, qu'une séance extraordinaire sera tenue **le 12 décembre 2023, à 19 h** au lieu ordinaire des séances, soit la salle du centre communautaire Louis-Renaud, située au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, dans le but d'adopter le budget de l'année financière 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 1^{er} jour du mois de décembre 2023.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 1^{er} décembre 2023 et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique